



Le 12 mai, de violents orages ont déferlé sur la commune. Une pluie torrentielle exceptionnelle (près de 40 litres par m² en quelques minutes) a provoqué plusieurs inondations mais surtout une coulée de boue importante au niveau du garage AMS rue de Meaux.

Je tiens à témoigner à toute son équipe tout mon soutien. Les infrastructures routières ont également été endommagées, provoquant la fermeture momentanée de la RD936.

Un dossier de reconnaissance de cet événement en catastrophe naturelle a été déposé auprès de la préfecture.



Le soir même, citoyens, élus, gendarmers, agents des services techniques municipaux et sapeurs-pompiers nous sommes retrouvés sur le terrain pour évaluer la situation, établir des périmètres de sécurité, sécuriser les routes et les accès, et aider à débiter le garage de toute la boue.

Certes, il s'agit d'une situation exceptionnelle, mais ces événements tendront à se renouveler de plus en plus souvent du fait du réchauffement climatique.

Il nous incombe d'en tirer les conclusions et d'anticiper la gestion structurelle des eaux pluviales avec les organisations concernées ; la Communauté de Communes Retz-en-Valois et le Syndicat du bassin



versant de l'Ourcq amont et du Clignon qui détiennent la compétence prévention des risques inondations, la commune qui a en charge la gestion intra communale des eaux de pluie, la voirie départementale qui entretient la route et ses fossés.

Suite aux nombreux épisodes de ces dernières années, le syndicat Ourcq Amont a engagé une étude globale ruissellement/érosion afin d'adresser un diagnostic précis de ces phénomènes et de proposer des solutions à mettre en place pour en mimer les effets.

Une réunion avec tous les acteurs va être organisée sous couvert de Madame la Sous-préfète afin de mettre en place un plan d'actions à court, moyen et long terme.

Ce qu'il faut savoir

Depuis l'épisode dramatique de la tempête Kinthia sur nos côtes charentaises, chaque commune est dotée d'un plan de prévention des risques d'inondations. Ce PPRI adopté en 2009 régleme l'utilisation des sols inondables. Certaines constructions n'auraient plus l'autorisation aujourd'hui de s'implanter compte tenu de ce risque.

Le chemin de l'eau est complexe, nos anciens le savaient en construisant la commune sur des marais dans la vallée de l'Ourcq et en aménageant les constructions (surélévation, réseaux de fossés, etc.).

Événements marquants

On note 10 événements notables relatifs au risque inondation depuis 1982 qui ont marqué fortement les Milonais : 1995, 1999, 2000, 2001, 2002, 2011, 2014, 2021, 2023.

Céline Le Frère

Maire de La Ferté-Milon

L'inondation par ruissellement et coulée de boue est le résultat de l'imperméabilisation du sol par les aménagements et par les pratiques culturales qui limitent l'infiltration des précipitations et accentuent le ruissellement. Ceci occasionne souvent la saturation et le refoulement du réseau d'assainissement des eaux pluviales. Il en résulte des écoulements plus ou moins importants.

Élections européennes le 9 juin de 8h à 18h



La Saint-Jean fête les jeux olympiques

La soirée de la Saint-Jean sera animée par les groupes de musiques actuelles de l'École de musique de la CCRV. De nombreux groupes s'enchaîneront de 19h30 à 23h30 et vous pourrez danser sur des rythmes endiablés.

Le traditionnel feu de la Saint-Jean sera allumé à la tombée de la nuit.

La restauration sera assurée par des food-trucks à partir de 19h.



Retour en images sur les 10 ans du marché campagnard



Dès le 1^{er} juin et tous les dimanches, un food truck s'installera sur la petite place près de la passerelle Caumont de 10h30 à 18h. Boissons, glaces petite restauration.



AGENDA

Samedi 1^{er} juin 17h45

Un spectacle unique Trio Magisterium
De magie, de musique et de marionnettes

Léa Duchmann est marionnettiste, dessinatrice et aikidoka. Elle entremêle ces différentes pratiques aussi bien dans la rue que dans des théâtres indépendants ou nationaux.

Abdul Alafrez est le magicien du spectacle vivant. Il apporte un point de vue décalé aux autres arts de la scène.

Jean-Jacques Lemêtre est auteur compositeur luthier et a joué dans le monde entier.

Ils sont réunis au sein du trio Magisterium pour faire naître des contes sans paroles et émerveiller petits et grands.



Tarifs : 10€, 7€ pour les familles, gratuit au moins de 12 ans (ou plus, pour soutenir le lieu !)

Jeudi 6 juin à 18h

Cérémonie abbé Toulouse et les résistants milonais

Monument aux morts



Dimanche 9 juin

Élection européenne

Bureau de vote en mairie de 8h à 18h



Dimanche 9 juin

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h



Samedi 15 juin

Rallye voitures anciennes

25 voitures d'exception et de collection passeront à La Ferté-Milon le samedi matin. Vous pourrez les retrouver le long du canal de l'Ourcq sur le parking de l'île Lamiche vers midi.

Rallye touristique du club l'Alpine francilienne au départ de Chauconin-Neufmontiers (77) et arrivée à La Ferté-Milon.

Samedi 22 juin

Relais des labellisés «Terre de Jeux»

Arrivée du rallye à La Ferté-Milon en fin de journée

Samedi 22 juin dès 19h

Fête de la Saint-Jean sur l'île Lamiche

Musique, danse, restauration sur place et feu de la Saint-Jean à la nuit tombée.



Samedi 29 et dimanche 30 juin de 10h à 18h

Braderie du Vestiaire

Locaux du Maillon fertile



CÉRÉMONIE ABBÉ TOULOUSE ET LES RÉSISTANTS MILONAIS

Les élèves du Lycée Potel rendront hommage à la mémoire des quatre résistants de la commune l'abbé René Toulouse, Roger Laurance, Gabriel Hebbe et André Lange, arrêtés le 6 juin 1944, le jour même de l'arrivée des premiers fantassins américains sur les plages de Normandie.

Rendez-vous le 6 juin à 18h près du monument aux Morts

« Depuis le début de cette année scolaire, deux classes du Lycée des Métiers Château Potel sont engagées dans le Service National Universel : la première année de CAP Fleuriste et la seconde professionnelle Métiers de la Maintenance des Matériels et des Véhicules. Le thème choisi comme coloration de cet engagement est "Défense et Mémoire", eu égard au riche passé historique de la commune du lycée et de son environnement immédiat.

Le projet s'intitule donc "Château Potel pour la Mémoire" et a pour thème principal le devoir de mémoire envers les personnes impliquées dans les grands conflits du XX^e siècle.

Les thématiques inhérentes à ce thème ont traversé les apprentissages de l'année, au quotidien et autour de temps forts comme la découverte du monument aux Morts de la commune, les visites du mémorial de l'Armistice de Rethondes et du mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne, ainsi que la participation des élèves volontaires à un séjour de cohésion de deux semaines dans la Somme autour des valeurs de la République.

Afin de concrétiser leur engagement, ils vous proposent, en association avec la municipalité, de les rejoindre le **jeudi 6 juin 2024 à 18h près du monument aux morts afin de rendre hommage aux résistants milonais déportés** 80 ans plus tôt, et commémorer le quatre-vingtième anniversaire du débarquement de Normandie. »

Article rédigé en collaboration avec les élèves et les professeurs

Appel aux témoignages sur les soldats de 14-18

À quelques jours de la commémoration du prochain 11-Novembre, nous profitons de ce temps de mise en lumière pour vous annoncer le projet 2024 autour du devoir de mémoire envers les soldats morts pour notre pays lors de la Première Guerre mondiale : notre commune rendra hommage aux Poilus milonais le 11 novembre 2024 avec l'installation de panneaux pérennes où figurera une notice biographique pour chacun d'entre eux. Nous invitons, par conséquent, toutes les personnes ayant un lien familial avec l'un des soldats dont le nom figure sur le monument aux morts à se manifester si elles peuvent nous transmettre des informations, anecdotes, photo du soldat ou document militaire.



Sont concernées les familles Allard, Antoine, Boucher, Béranger, Brisset, Bouvy, Brondin, Blottier, Badoureaux, Belval-Delahaye, Chauvassagne, Candas, Couillette, Carré, Decourt, Duburcq, Desjardins, Damy, Dours, Duval, Emery, François, Fontaine, Gilbert, Girardot, Garde, Havy, Kernels, Lafond, Liévin, Lassé, Liévaux, Langelot, Lejeune, Lanton, Leroy, Leclère, Legrand, Martin, Naudin, Petel, Paillard, Poncelet, Poutriquet, Pierre, Rousset, Ricada, Rolin, Royer, Trouillet, Taraminy, Thomas, Valy, Varry, Vallée et Guillaume.

Merci de contacter Anne Moyon au 06.95.09.23.81 ou annemoyon@yahoo.fr pour un entretien en mairie d'ici l'été 2024 (ou, si impossibilité de se déplacer, à domicile ou en maison de retraite).

Le mot de l'opposition Collectif avenir et progrès

Après notre annonce de la hausse des impôts, vous avez eu les justifications de madame le maire.

Encore une fois, elle a fait son Caliméro, disant subir la situation et avouant ne rien maîtriser (une marque de faiblesse). Quand il n'y a plus d'argent, la majorité augmente les impôts plutôt que de se remettre en question. Tant pis si une promesse vous a été faite lors de la campagne, et, pour rappel, madame le maire se vantait il y a peu d'une gestion « en bon père de famille ». Voici le résultat, une situation que nous avions prévue.

Le constat est clair, trop de mauvaises dépenses ont été réalisées (dont 400 000 € pour acheter l'ancienne maison de retraite sans rien y faire, et des centaines de milliers d'euros d'argent public autour du château...). Nous refusons de cautionner cela, d'autant plus que l'une de nos promesses de campagne était de ne pas augmenter les impôts. Nous sommes donc cohérents avec nous-mêmes. Nous, nous respectons nos engagements envers nos électeurs.

Dans son dernier éditorial, madame le maire parle d'investissements pour le développement touristique de notre ville. Mais cela fait 10 ans que cela est dit, et, malgré tout l'argent dépensé, voyez-vous une économie touristique se développer ? C'est même pire : plus de restaurant (et rien n'a été fait pour le maintenir en activité), plus de fête médiévale, plus d'office de tourisme, alors que madame le maire est la référente touristique de l'intercommunalité.

Quand on parle d'investissements, cela implique des retombées. Est-ce le cas ici ? Non. Ce sont donc des dépenses pures. N'auriez-vous pas préféré des services et des commerces ? Des travaux pour éviter des inondations comme le 12 mai, mettant en péril un commerce ? Ah non, la majorité les laisse tomber. Peut-être de nouveaux médecins (sachant que les deux derniers approchent de la retraite) ? Ah non, la majorité a fait acquérir le bâtiment du cabinet médical par l'intercommunalité, histoire de se désengager. Un proverbe dit que « gouverner, c'est prévoir », mais, dans notre ville, rien n'est prévu, rien n'est maîtrisé, et si peu est fait pour vous.

Voici donc le bilan de dix années de l'équipe de madame Le Frère, et il n'est pas réjouissant.

CADRE DE VIE

Nettoyage des trottoirs

Nous vous rappelons que chaque habitant est responsable de l'entretien des trottoirs et caniveaux. Il lui revient de maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de son habitation et notamment le désherbage le long des murs, et ceci en dehors des actions régulières de nettoyage des services techniques de la ville.

Entretien des concessions

Le cimetière appartient à la commune. Il incombe au propriétaire de la concession l'obligation de conserver cet emplacement en bon état de propreté et d'entretien.

Les agents communaux désherbent et nettoient les allées sans l'aide de phyto sanitaires ce qui demande beaucoup de temps surtout dans les conditions climatiques actuelles.

Marc Andrieux

SNCF travaux

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité et d'améliorer la régularité des trains, 4 appareils de voie et 200 mètres de voies ballast sont renouvelés à proximité de la gare de La Ferté-Milon, du lundi 24 juin jusqu'au vendredi 30 août 2024.

Travaux préparatoires

Les nuits de semaine (du lundi/mardi au vendredi/samedi), de 22h à 6h du lundi 24 juin au vendredi 5 juillet 2024.

Travaux principaux

En continu, pendant 3 semaines, du dimanche 11 août à 22h au vendredi 30 août à 6h

Au PN 23 (passage à niveau rue de la chaussée)

Fermeture uniquement de nuit (entre 22h et 6h), du lundi 12/mardi 13 août au vendredi 23/samedi 24 août 2024.

Au PN 25 (passage à niveau rue de Verdun)

Fermeture uniquement de jour (entre 6h et 22h), pendant 5 jours, du lundi 19 août au vendredi 23 août 2024.

Inauguration première tranche des remparts

Le 14 mai nous avons fêté une nouvelle belle étape dans la restauration de notre patrimoine communal dans le cadre de la requalification générale de la zone de l'enceinte urbaine du château. En effet, après 6 ans d'effort nous terminons la première tranche des travaux de restauration des remparts Philippe Auguste. La présence de **Monsieur le Préfet Thomas Campeaux** à cette inauguration nous montre que le projet patrimonial de La Ferté-Milon s'inscrit bien dans cette dynamique qui tend à mettre le Sud de l'Aisne sous les projecteurs, avec notamment le château de Villers-Cotterêts et dont la commune a toute sa part.

Il a salué les choix de reconstitution en lien direct avec les services de la DRAC qui permettent de se rendre compte de l'ampleur de l'édifice au moment de sa construction. Le récit d'Anne Beaujard nous a redonné les clés de compréhension de cette remarquable enceinte fortifiée dont des vestiges importants subsistent encore, ce qui rend l'édifice tout à fait exceptionnel.

Dans cette première phase de travaux nos partenaires financiers ont été l'État par le biais de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), la Région par le dispositif PARU (aide à la restauration et à la valorisation du patrimoine rural non protégé), le loto du patrimoine, la fondation du patrimoine et de nombreux donateurs par le biais d'une souscription qui a permis de recueillir jusqu'à présent 11 300 €.

Céline Le Frère



De gauche à droite :
Jean-Christophe WILLIATTE,
entreprise Léon Noël,
Laurent Pradoux, architecte
des bâtiments de France
Jennifer Didelon, maître d'œuvre
Dominique Moysse, conseiller régional
Thomas Campeaux, préfet de l'Aisne
Bruno Gauchy, carrière du clocher
à Bonneuil
Céline Le Frère, maire
Olivier Lavoix, adjoint au maire
Xavier Bailly, directeur délégué de la Cité
Internationale de la langue Française

Inscription 2024/2025 Service enfance jeunesse

Retrait des dossiers à compter
du 12 juin 2024 sur www.lafertemilon.fr

Remise des dossiers au service
enfance-jeunesse sur rendez-vous
au 06.75.06.36.61 du 17 au 28 juin 2024.

Tirage au sort des jurés d'Assises

Session 2025, en mairie le mercredi
5 juin à 10 h.



Participez au
relais des labellisés
le samedi 22 juin

(en lien avec la journée olympique du 23 juin 2024)

organisé par la Communauté de
Communes Retz-en-Valois !



Il reliera les trois communes labellisées
Terre de Jeux 2024 du territoire.

Nous partirons de Ressons-le-Long à 8h15
en passant par Villers-Cotterêts à 14h pour arriver à
La Ferté-Milon à 19h où un concert de l'École de Musique
Intercommunale, groupes des musiques actuelles,
vous attendra pour la fête de la Saint-Jean !

Ce relai est ouvert à différentes disciplines : marche, course à pied,
VTT et équitation. Vous pourrez parcourir tout ou une partie du
tracé en fonction de votre activité.



INSCRIVEZ-VOUS à
jo@retzenvalois.fr



VIE ASSOCIATIVE



MJC

Retour sur les événements en mai

Danse • Comme prévu, Maelia s'est présentée au concours national à Lyon. Félicitations à Maelia et à Polina, sa professeure, puisqu'elle a obtenu le 1^{er} prix en classique préparatoire niveau avancé. Pourquoi pas le concours européen l'année prochaine ?



Théâtre • le 14 mai, dans le cadre des conventions culturelles avec l'Education Nationale, une centaine de collégiens de

Neuilly-Saint-Front a assisté à *Les derniers jours d'une condamnée* par la Compagnie *L'embellie turquoise* : une adaptation glaciale et poignante d'un texte de Victor Hugo contre la peine de mort.



Programmation de juin

Vendredi 14 et samedi 15 juin : la troupe Carpe diem de la MJC jouera *La Fontaine... quelle classe !*. Nous vous promettons une soirée café-théâtre très divertissante et tout public. Plein tarif 8€, pour les scolaires 5€. Réservations conseillées au 03.23.96.76.51 (répondeur) ou sur mjc.fertemilon@free.fr

Samedi 15 juin : spectacle de clôture de la saison par les participants des ateliers cirque à 16h, dans les locaux de la Compagnie *Les empires de la lune* dans la ferme de l'abbaye de Valsery (ferme et abbaye constituent un groupe de bâtiments isolés entre Saint-Pierre-Aigle et Cœuvres, accès le plus facile par le carrefour de Vertefeuille sur la N2). Entrée libre. Les acteurs passeront la journée ensemble avec pique-nique puis goûter.

Vendredi 21 juin : salle Corot, à 20h, concert des élèves d'Isabelle et de Nicolas dans le cadre de la Fête de la musique. Entrée libre.

Dimanche 23 juin : dans le gymnase, à 15h30, gala de danse des 60 élèves préparé par Polina avec l'aide de Ghislaine pour une partie théâtrale, de plusieurs parents pour la partie son et changements de costumes et de l'équipe MJC pour toute l'installation. Entrée libre. Buvette à l'entracte.



Du samedi 29 juin au mardi 2 juillet à 17h : comme l'année dernière, locaux de la MJC prêtés à Cité des Arts pour l'exposition des travaux réalisés par les élèves au cours de la saison écoulée. Entrée libre. Vernissage le samedi 29 juin à 18h.

Gilles Blondeau, président



Vendredi 28 juin

Randonnée semi-nocturne
Rendez-vous à 21h sur le mail.

MAILLON FERTILE

Toute l'équipe du Maillon Fertile sera très heureuse de vous accueillir dans le cadre de sa saison de printemps !

Voici ce que nous vous proposons :

- Notre amie Charlotte, toujours fidèle au poste, vous attend avec plusieurs animations : méditation de transformation le lundi soir, ateliers de pratiques énergétiques le mardi et Kundalini yoga à certaines dates.

Renseignements : charlotteperdriau@yahoo.fr

- Samedi 1^{er} juin à 17h45, spectacle de magie, animé par le Trio Magisterium : musique, magie, marionnettes, pour émerveiller grands et petits. Réservation auprès de Patrick au 06.80.31.15.28.

- Vendredi 22 juin à 17h, conférence pour petits et grands, consacrée aux loups, animée par Noëlle Saugout-Septier, fondatrice de l'Association LAEO, et par Thierry Decouttère, du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Voir <https://laeo-animal.blogspot.com/2024/03/loups-ils-sont-leur-retour-en-france.html>

- Nos repas du marché ont lieu certains samedis midi : venez déguster un repas savoureux, concocté par nos adhérents passionnés de cuisine. Pour nous aider à mieux vous accueillir, n'hésitez pas à réserver auprès de Carole (06.40.05.56.31) ou de Laurence (06.87.42.71.26).

HANDBALL MILONAIS

Cette année est l'année de tous les records.

Le club a atteint son record du nombre de licenciés : 132 handballeuses et handballeurs milonais ont porté haut les couleurs de la commune dans les départements de l'Aisne et de l'Oise.

Le club a été triplement labellisé par la Fédération Française de Handball : label formateur, label arbitrage et label féminisation.

Une jeune joueuse formée au Club de La Ferté-Milon, après 2 ans à se former au pôle espoir d'Amiens, continue son ascension handballistique au pôle excellence de Tourcoing.

Nous souhaitons continuer dans cette dynamique d'accueil et de formation.

Nous ouvrons tous nos créneaux gratuitement en juin pour que vous puissiez nous rencontrer et vous essayer au handball.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les créneaux et les catégories par l'intermédiaire de Facebook ou l'Instagram du Club ou en contactant Ophélie au 06.79.52.89.34.

Nous recherchons entre autres des seniors filles et des seniors garçons pour l'année prochaine, néanmoins, les jeunes sont également les bienvenus.

Au plaisir de vous rencontrer, l'équipe du handball milonais



HALTÉROPHILIE

L'équipe féminine cadette (composée de Flora Andrieux, Sélénia Decraene et Ilona Rouy) prend une très belle 2^e place lors de la Coupe de France par équipe.

Ces trois-mêmes demoiselles se déplaceront le 31 mai, à Evron pour le Championnat de France cadette où elles vont tout faire pour monter sur le podium et pourquoi pas décrocher le titre.

Quant à Charlotte Thierry, elle, se déplacera le 16 juin à Sallaumines pour le championnat de France Seniors où là aussi le podium est en vue.

Prochaine compétition au gymnase de La Ferté-Milon, Samedi 8 juin avec le Challenge d'avenir.

CLUB Jean Racine organise sa dernière sortie avant l'été le 19 juin 2024.

Les adhérents se dirigeront vers la ferme de la Fontaine Orion pour visiter une fabrique de Maroilles où l'on pourra faire ses achats.

Au cours du déjeuner nous fêterons l'anniversaire des personnes dont l'âge change de dizaine en 2024.

L'après-midi sera consacrée à la visite du Familistère de Guise.

La commission voyages prépare le voyage dans le Val de Loire (4 jours/3 nuits) prévu début septembre. Le voyage est élargi à toute personne désireuse de nous accompagner.

Si les activités du Club Jean Racine vous intéressent, venez nous retrouver.

Les inscriptions peuvent se faire le mercredi après-midi entre 14h et 17h au 1 rue Saint-Lazare (maison à côté de l'école) ou par mail à l'adresse suivante : clubjeanracine@orange.fr ou au 06.27.55.92.99 (M^{me} Meunier). Nous vous y accueillons agréablement.

La présidente et le bureau

Mairie de La Ferté-Milon
29, rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon
☎ 03.23.96.70.45

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le samedi de 9h à 12h

BULLETIN N°154 JUIN 2024

Directrice de publication : Céline Le Frère, maire de La Ferté-Milon
Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs • Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS •
Ne pas jeter sur la voie publique.